

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 19/12/2014

Réception par le Prefet : 19/12/2014

Publication : 22/12/2014



Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission Permanente

Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

N° CP-2014-11-4-4

Séance du jeudi 18 décembre 2014

REPRESENTATION DU DEPARTEMENT AU SEIN D'ORGANISMES EXTERIEURS, DE COMMISSIONS ET DE GROUPES DE TRAVAIL

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU l'article R 315-6 du Code de l'Action Sociale et des Familles,
- VU la délibération du Conseil Général n° 9-2008 du 3 avril 2008 relative à la désignation des représentants du Conseil Général au sein d'organismes extérieurs, commissions et groupes de travail,
- VU la délibération du Conseil Général n°CG-2011-1-1-4 du 31 mars 2011 du Conseil Général relative aux délégations de compétences du Conseil Général à la Commission Permanente,
- VU le rapport du Président du Conseil Général.

APRES EN AVOIR DELIBERE

Désigne pour représenter le Département au sein du Conseil d'Administration de l'Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) de KAYSERSBERG-AMMERSCHWIHR :

Monsieur Pierre BIHL
Monsieur Guy JACQUEY
Monsieur Henri STOLL

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER

Adopté
voix contre
abstentions